

Prise de position sur le projet relatif aux principes du débiteur et de l'agent payeur à l'impôt anticipé

Le projet de la loi fédérale relatif à l'application des principes du débiteur et de l'argent payeur à l'impôt anticipé peut être accueilli favorablement sur de nombreux points. Toutefois des réflexions en matière de systématique fiscale et de faisabilité, mais aussi, avec à l'arrière-plan des discussions politico-fiscales qui se dessinent, le projet doit être remanié sur certains points.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Vernehmlassungsverfahren zum Bundesgesetz über das Schuldner- und das Zahlstellenprinzip bei der Verrechnungssteuer \(Frist: 31. März 2015\)](#)